

Coordonnateur budgétaire

Le coordonnateur budgétaire assure ou collabore à la préparation et l'exécution du budget ainsi qu'aux procédures budgétaires. Il réalise des analyses ou des études financières et propose des stratégies. Il élabore et alimente des tableaux de bord financiers. De plus, il est l'interface entre l'administratif et l'informatique. Enfin, il forme les agents du service sur les procédures.

Le métier

Le coordonnateur budgétaire est autonome dans l'organisation du travail et encadre une petite équipe. Il travaille en bureau et est amené à se déplacer au sein des services. Son rythme de travail est souple et nécessite une grande réactivité et une disponibilité importante. Son activité connaît des pics liés aux arbitrages budgétaires.

Les activités

- Coordonner et contrôler les procédures comptables et budgétaires des services
- Suivre l'exécution budgétaire
- Suivre les opérations comptables complexes
- Assister et conseiller les services
- Elaborer des stratégies financières
- Former les agents

Le recrutement sur ce métier nécessite l'obtention du concours d'attaché territorial ou de rédacteur territorial.

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME